

# Créer son atelier de maraichage biologique.

## Objectifs

Connaitre les facteurs de réussite dans le démarrage d'une activité de maraichage biologique en zone méditerranéenne : préparer son sol, choisir les espèces les variétés, les semences et les plants, choisir son équipement en fonction de sa terre, de ses

## Enjeux

Le maraichage diversifié en zone méditerranéenne a ses propres spécificités. Production multi-espèces donc très technique, les nouveaux maraichers ont besoin, au travers de visites et d'apports théoriques, d'être accompagnés dans le démarrage de leur activité.

## Contenu

J1 : visite d'exploitation  
J2 : journée en salle

A partir de témoignage de maraichers et des apports d'une technicienne :  
Comment mettre en culture sa parcelle  
Comment planifier ses cultures  
Organiser son temps de travail  
Mettre en place son système d'irrigation  
Raisonner sa fertilisation  
Anticiper et mettre en place son mode de commercialisation

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 08/02/2017

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction** : %

Repas tiré du sac



**Modalités d'accès** :

## Dates, lieux et intervenants

### 09 févr 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

visite chez Arnaud Masson, maraîcher  
34150 Gignac

Intervenants : Corinne Campant, maraîchère; arnaud masson, maraîcher

Formatrice : Céline Mendes, Animatrice CIVAM BIO 34, LP conseil et dvp en agriculture biologique

### 16 févr 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lycée Professionnel Agricole La Condamine,  
34120 Pézenas

Formatrice : Elodie Bernard, ingénieure agronome, CIVAM Bio 34

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))